

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINES-SAINT-PAUL		
Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 Tournai		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 103 Hygiène professionnelle et développement durable			
Ancien Code	PAIR1B03	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	C/J/T/W/J/W/T/C/J/T/W/J/W/T/ C/J/T/W/J/W/T/C/ ABI1030		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Gilly</u> Céline BERTRAND (bertrandce@helha.be) Nadia PETIT (petitn@helha.be) <u>HELHa Jolimont</u> Cédric DEPUYDT (depuydtc@helha.be) Céline BERTRAND (bertrandce@helha.be) Patricia GILLET (gilletp@helha.be) Noémy GENOT (genotn@helha.be) <u>HELHa Mouscron</u> <u>HELHa Tournai - Salines</u> Jessica VANACKER (vanackerj@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Dans un monde en perpétuel mouvement, il est temps de prendre un temps d'arrêt afin de réfléchir à des perspectives positives de développement durable visant à réserver la santé de tout citoyen.

Dès l'entrée en formation, l'étudiant, grâce à cette UE prendra conscience de la place qu'il a à prendre pour soutenir le développement durable, y compris dans lieux de pratique. Les mesures d'hygiène hospitalière se réfléchissent tant dans la protection de tous les acteurs de santé que dans le soutien au développement durable.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C2 **Mettre en œuvre le projet de soins**

- C2.1 Réaliser des interventions et activités de soins dans les domaines de la prévention de la maladie, des soins urgents, des soins curatifs, des soins chroniques, des soins palliatifs et des soins de réadaptation, et en situation de crise ou de catastrophe

Compétence C5 **Prendre en compte les dimensions écologiques, éthiques, légales et réglementaires?**

- C5.4 Adopter un comportement responsable et citoyen??

Compétence C7 **Gérer les ou participer à la gestion des ressources matérielles et administratives?**

- C7.1 Respecter les normes, les procédures et les recommandations de bonne pratique?
- C7.2 Participer à la gestion des ressources matérielles, administratives et financières

Compétence C9 **Exercer un leadership disciplinaire?**

- C9.3 Exercer un leadership politique

Acquis d'apprentissage visés

C2. Mettre en œuvre le projet de soins

C2.1 Réaliser des interventions* et activités* de soins dans les domaines de la prévention* de la maladie, des soins urgents, des soins curatifs, des soins chroniques, des soins palliatifs et des soins de réadaptation, et en situation de crise ou de catastrophe

- 2.1.1 Programme les activités* infirmières
- 2.1.2 Organise l'espace de soins
- 2.1.3 Réalise les activités* infirmières en respectant :
 - . L'hygiène
 - . La sécurité
 - . L'asepsie
 - . L'intimité, le rythme et le confort de la personne*
 - . Les principes de la manutention*
 - . Les principes de l'ergonomie*

C5. Prendre en compte les dimensions écologique*, déontologique, éthique, légale et réglementaire

C5.4 Adopter un comportement responsable et citoyen

- 5.4.1 Respecte les protocoles de dvp durable mis en place dans ses lieux d'étude ou de pratique
- 5.4.4 Identifie les risques pour sa santé dans sa vie et ses études

C7. Gérer les (ou participer à la gestion des) ressources matérielles et administratives

C7.1 Respecter les normes*, les procédures* et les recommandations de bonne pratique

- 7.1.1 Identifie les sources des recommandations de bonne pratique
- 7.1.2. Applique les procédures de soins
- 7.1.3. Respecte les conditions de travail sécuritaires pour soi et pour les autres professionnels

C7.2 Participer à la gestion des ressources matérielles, administratives et financières

- 7.2.1 Choisit le matériel en adéquation avec les besoins
- 7.2.2 Applique les procédures de gestion des stocks en vigueur sur le lieu de travail
- 7.2.3 Applique les procédures de maintenance du matériel
- 7.2.4 Applique les procédures administratives et logistiques liées aux soins

C9. Exercer un leadership disciplinaire

C9.3. Exercer un leadership politique

- 9.3.1 Identifie et explique les politiques sanitaires et sociales en lien avec sa pratique

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR1B03A	Santé publique et développement durable	36 h / 3 C
PAIR1B03B	Hygiène professionnelle	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR1B03A	Santé publique et développement durable	30
PAIR1B03B	Hygiène professionnelle	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiche(s) descriptive(s) d'activité d'apprentissage correspondante.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition au développement et acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINNE-SAINT-PAUL
Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : sante-jolimont@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Santé publique et développement durable			
Ancien Code	5_PAIR1B03A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	JABI1031		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Cédric DEPUYDT (depuydtc@helha.be) Céline BERTRAND (bertrandce@helha.be) Patricia GILLET (gilletp@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Dans un monde en perpétuel mouvement, il est temps de prendre un temps d'arrêt afin de réfléchir à des perspectives positives d'avenir susceptibles de redonner de l'espoir à tout citoyen.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence 5. Prendre en compte les dimensions écologiques*, éthiques, légales et réglementaires

C5.4 Adopter un comportement responsable et citoyen

- 5.4.1 Respecte les protocoles de dvp durable mis en place dans ses lieux d'étude ou de pratique
- 5.4.4 Identifie les risques pour sa santé dans sa vie et ses études

Compétence 9. Exercer un leadership disciplinaire

C9.3. Exercer un leadership politique

- 9.3.1 Identifie et explique les politiques sanitaires et sociales en lien avec sa pratique

Objectifs :

- Distinguer parmi les services offerts aux populations ceux qui relèvent de la santé communautaire, de la prevention, de la promotion de la santé et des soins de santé primaire
- Interpréter, à travers les publications, les besoins de santé d'une population définie
- Comparer les recommandations en santé à ses pratiques en sant
- Sensibiliser l'étudiant aux concepts de promotion de la santé, développement durable, One Health, éco nursing,....
- Amener l'étudiant à prendre conscience de son rôle d'acteur au sein de la société sous ses multiples dimensions.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Concepts de base : santé, santé publique, santé communautaire, promotion de la santé, prévention, soins de santé primaire, etc.
- Concepts d'épidémiologie : épidémie, pandémie, endémie, les indicateurs épidémiologiques, notions de besoins, offre et demande, déclaration obligatoire des maladies, etc.
- Concepts de démographie : pyramide des âges, espérance de vie, longévité, etc.
- Etat des lieux de la santé dans le monde, en Europe, en Belgique.
- Les problématiques de santé - Répartition inégalitaire des ressources mondiales (scandale des médicaments, de l'alimentation)

- Les objectifs mondiaux du développement
 - Les objectifs de développement durable
 - Les besoins de santé en Belgique
 - Organismes et systèmes de récolte
 - Inégalités sociales sur le plan de la santé et déterminants de santé
 - Les principaux déterminants des inégalités sociales
 - Impacts sur les indicateurs de santé
 - Cas particulier de la province du Hainaut
 - Thématiques d'environnement
 - L'IA sensibilisation et conséquences écologiques.
 - One Health (dérèglement climatique,...)
 - Biodiversité - microbion
 - Education à l'environnement (réseau idée)
 - Sensibilisation au concept de la nature (Descola)
 - Villes végétalisées (Luc Schuiten) et villes sans voiture. Le 7ème continent.
 - Rob Hobkins (ville en transition)
 - Eco nursing: amener l'étudiant à prendre conscience de l'éco nursing.
 - Shifter belgium
 - Etat des lieux des politiques de santé en Belgique-lien avec les subventions + Charte d'Ottawa OMS 86 (3)
- L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités

Démarches d'apprentissage

Cours magistral

Moments de discussions et d'argumentation

Proposition de classe inversée pour certaines thématiques avec présentation orale (notions de feed back)

Exercices pratiques

Intervenants extérieurs pour certaines thématiques

Dispositifs d'aide à la réussite

Sensibiliser à l'OEH, tutorat et missions réussites

Sources et références

Supports audio visuels – supports écrits – sources de référence à disposition sur ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables sont signalés durant les cours.

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

L'évaluation de l'activité d'apprentissage est une épreuve écrite au Q1 (40%) et un travail au Q2 (60%).

L'examen vaut 30 points sur les 40 points de l' UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	40	Trv	60	Trv + Exe	100

Dispositions complémentaires

Q1 : Examen écrit de la partie 1 du cours

Q2 : Travail de groupe pour la partie 2 du cours

Présentation d'une thématique (développement durable et de santé) en vue de une évaluation orale et remise d'un support écrit (cf. modalités et consignes sur ConnectED)

Toute absence sans CM ou ML lors de l'examen sera considérée comme non présent : « PP ».

Q3 : En cas de réussite d'une des deux parties, l'étudiant ne présentera que la partie en échec.

Les mêmes modalités d'évaluation sont prévues pour les parties 1 et 2 à représenter au Q3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINNE-SAINT-PAUL
Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : sante-jolimont@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Hygiène professionnelle			
Ancien Code	5_PAIR1B03B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	JABI1032		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Noémy GENOT (genotn@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l' UE 103 : Hygiène professionnelle et développement durable.

Le manque de respect de règles d'hygiène élémentaire peut être à l'origine de nombreux problèmes de santé et compromettre ainsi l'efficacité de l'intervention infirmière ainsi que la sécurité du client. Une sensibilisation et une conscientisation des futurs professionnels du secteur de la santé sont indispensables.

De nombreux liens existent entre cette activité d'apprentissage et les autres activités d'apprentissage du bloc 1.

Tout particulièrement avec les activités de :

- Biologie, anatomie, physiologie et physiopathologie : la peau et les différentes flores
- Démarche clinique infirmière et prestations techniques : application des notions vues en hygiène
- Enseignement clinique : application des règles d'hygiène lors des stages.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence 2. Mettre en œuvre le projet de soins

C2.1 Réaliser des interventions et activités de soins dans les domaines de la prévention de la maladie, des soins urgents, des soins curatifs, des soins chroniques, des soins palliatifs et des soins de réadaptation, et en situation de crise ou de catastrophe

2.1.1 Programme les activités infirmières

2.1.2 Organise l'espace de soins

2.1.3 Réalise les activités infirmières en respectant :

- . L'hygiène
- . La sécurité
- . L'asepsie
- . L'intimité, le rythme et le confort de la personne
- . Les principes de la manutention
- . Les principes de l'ergonomie

*Cette partie de l'AA n'est pas concernée par ce cours

Compétence 7. Gérer les ou participer à la gestion des ressources matérielles et administratives

7.1. Respecter les normes, les procédures et les recommandations de bonne pratique

7.1.1 Identifie les sources des recommandations de bonne pratique

7.1.2. Applique les procédures de soins

7.1.3. Respecte les conditions de travail sécuritaires pour soi et pour les autres professionnels

7.2 Participer à la gestion des ressources matérielles, administratives et financières

7.2.1 Choisit le matériel en adéquation avec les besoins

7.2.2 Applique les procédures de gestion des stocks en vigueur sur le lieu de travail

7.2.3 Applique les procédures de maintenance du matériel

7.2.4 Applique les procédures administratives et logistiques liées aux soins

*Cette partie de l'AA n'est pas concernée par ce cours

Objectifs

Sur base des recommandations de bonne pratique et des ressources disponibles

- Appliquer les principes de base en hygiène professionnelle pour un client et pour soi-même et les autres (visiteurs, professionnels...) dans un contexte de soins
- Dans le cadre d'une situation donnée, identifier et justifier
- l'indication, la méthode et le matériel nécessaires à l'hygiène des mains requise
- Évaluer et justifier l'opportunité du port de gants
- Identifier les conditions pour un environnement sain et propice aux soins. et appliquer les interventions requises
- Identifier les précautions générales à appliquer dans différentes situations à risques

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Hygiène des mains et des personnes

- Chaîne épidémiologique IAS

- Vocabulaire et définitions

- hygiène de l'environnement

- Précautions générales et AES

-Législation belge /structures représentatives de l'hygiène

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités

Démarches d'apprentissage

Cours magistral

Dispositifs d'aide à la réussite

Questions/réponses

Sources et références

Ressources support du cours

Conseil supérieur de la santé Belgique

Site de d'ABIHH

SF2H

CDC

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Disponibles sur Connect ED

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes

finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'évaluation de l'UE 103B Hygiène et prophylaxie, hygiène professionnelle se fera par un examen écrit au Q1.

L'examen est sur 10 points.

Les modalités d'évaluation sont les mêmes au Q3

Elles sont communiquées lors du cours et disponibles sur ConnectED

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).